













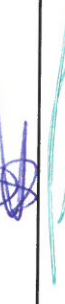
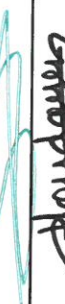















Titulaires		Qualité	Signatures	Invités	
				Nom Prenom	Signatures
Membres de droit					
M POIRIER	Principal				
MME BLAIN	Principal adjointe				
Mme GAUTHIER	Gestionnaire			F GONTIER Agent Comptable	
Mme BRUNEAU	CPE				
Mme BOUILLON	Représentante Conseil Départemental				
M MICHEL	Représentante Conseil Départemental				
M PAIRIN	Représentant de la commune				
M DEJULOFEU	Personne qualifiée				
Membres élus					
NIO Anne Célia	Parent d'élèves			CANET Alexandra	
TUFFERY Jerome	Parent d'élèves			GOUDE Marie-Elise	
VIEMONT Sonia	Parent d'élèves			REGERAU Christelle	
LEFEVRE Emilie	Parent d'élèves				
DION Virginie	Parent d'élèves				
HOUDAYER Coralie	Parent d'élèves				
AUBRY Aurélien	Personnel d'enseignement			MARCO Christophe	
MONCEAUX Damien	Personnel d'enseignement			LEROI CHARRON Tiphaine	
GUERIN Gabrielle	Personnel d'enseignement			ANQUETIL Marion	
BENETEAU-BEUCHET Céline	Personnel d'enseignement			LE HOUEZEC Hélène	
CAILLAUD Nathalie	Personnel d'enseignement			BEYLER Chloe	
RIBEYRE Isabelle	Personnel d'enseignement			MACQUART Boris	
VIEMONT Léa	Représentant élève			TAILLANDIER PIQUET Isaie	
GALLERAND Adrien	Représentant élève			REAUTE Louka	
GUYARD Nathalie	ATOSS			RICOU Yannick	
COUDERT Sylvie	ATOSS			LE GOFF Morgane	



Conseil d'administration N° 4 DU 25 AVRIL 2019

Heure début de séance : 18H06

Nombre de présents : 18 présents dont 17 votants (Mme GONTIER, agent comptable n'est pas votante).

Sont excusés MME BOUILLON, M. PAIRIN, MME NIO, M. AUBRY, MME GUERIN, MME BENETEAU, MME RIBEYRE, M. GALLERAND.

Quorum = 13 personnes. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par M. le principal à 18h06.

Secrétaire de Séance : Mme Blain, Principale Adjointe

Il est fait rappel de l'ordre du jour.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 31/01/2019

Notamment sur la DGH, information sur les IMP, mise à disposition locaux triathlon etc...

Approbation

VOTE :

Votants : 17

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTION 1

2/ AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES.

- Vote de la modification des conventions de stage
(Mise en conformité avec l'article L4153-1 du code du travail)
- Modalités de passage du DNB / choix des sujets

3/AFFAIRES ADMINISTRATIVES & FINANCIERES :

- RGPD-Règlement Général de la Protection des Données Mise en place du registre
- Modification du RI pour y intégrer une annexe sur le RGPD
- Vote du compte financier 2018
- Vote de l'affectation des réserves 2018
- Information sur les comptes consolidés 2018
- Vote atelier artistique 2019-2020

DES QUESTIONS DIVERSES SONT AJOUTEES A L'ORDRE DU JOUR ?

Demande des parents d'aborder la question de la mise en place ou non d'un abri vélos suite aux travaux
M. Marco souhaite aborder le menu hebdomadaire sans viande et sans poisson (Loi Egalim).

1/APPROBATION de l'ordre du jour

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'adopter le PV du dernier CA avec l'ajout des deux questions diverses.

VOTE :

Votants : 17

POUR 17 CONTRE 0

ABSTENTION 0

2/ AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

- **Vote de la modification des conventions de stage**
(Mise en conformité avec l'article L4153-1 du code du travail)

En lien avec l'évolution de la loi précisée dans le code du travail en référence, également des dispositions générales du code de l'éducation et enfin de nos démarches éducatives (notamment les PID-Parcours individualisés dérogatoires signés par le DASEN), le Principal restitue les possibilités de stage en entreprise pour les élèves (selon circonstance : + de 14 ans, élève dans l'une des deux dernières années du cycle 4, élève de 3^{ème}).

Pour répondre à ces possibilités juridiques, vote de la nouvelle mouture de la convention de stage.

Mme Caillaud signale une modification à prévoir :

dans l'article 7 / 3^{ème} paragraphe : Remplacer « Hors » par « Pendant ».

VOTE :

Votants : 17

POUR 17

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- **Modalités de passage du DNB / choix des sujets**

En accord avec les dispositions d'examen, précisées chaque année par la circulaire du DNB, le Principal présente :

- le cadre du contrôle continu, ouvrant à l'acquisition des compétences transformées en notes, puis transmises dans les application ad hoc (LSU, puis CYCLADE) ; un bilan de fin de 3^{ème} réunissant les professeurs principaux et piloté par le Principal permettra l'attribution des notes sur un total possible de 400 points du contrôle continu
- 07 juin 2019, date de passage de l'oral du DNB, relative à un EPI-Enseignement Pratique Interdisciplinaire ou à un parcours éducatif (Avenir, Citoyen, Education Artistique et Culturelle, Santé) ou expérience personnelle pouvant être rattachée à un des 4 parcours.

NB /

Les élèves pourront présenter leur oral dans la langue vivante support de leur choix (dans le cadre de la carte de formation du collège)

Ils pourront choisir un sujet personnel (implication dans une association par exemple...) dès lors que cela a été travaillé avec le professeur principal pour un rattachement pédagogique à ce qui a été abordé au collège

Des moments pour finaliser les dossiers sont proposés aux élèves sur inscription

- La grille d'évaluation est présentée pour vote par le Principal (elle est complétée cette année par un appel à renseigner les questions lors de l'entretien consécutif de la présentation de départ) // Prévoir des plages horaires plus longues et plus de jurys.

VOTE :

Votants : 16 (M. Michel est sorti)

POUR 16

CONTRE 0

ABSTENTION 0

M. Monceaux rajoute que les élèves qui suivent une option (latin ou chorale) peuvent obtenir au maximum 20 points supplémentaires pour les épreuves du DNB.

3/AFFAIRES ADMINISTRATIVES & FINANCIERES

- **RGPD Mise en place du registre**

Le Principal explicite la démarche de protection des intéressés (élèves, familles, personnels, voire partenaires...), pour lesquels des collectes et traitement de données appellent à vigilance et protection. Recensement a été fait par l'académie des usages généraux, puis au niveau du collège des usages particuliers, en lien avec notre contexte et nos démarches propres.

Au-delà d'un inventaire le plus précis possible, le registre appelle à des règles de prudence au quotidien.

Une fiche du registre RGPD permettra de faire évoluer notre document ici présenté ; RGPD se voulant une dynamique plutôt qu'un état statique.

- **Modification du RI pour y intégrer une annexe sur le RGPD**

- Le Principal présente l'annexe relative ; à l'avenir, pour les voyages et sorties, une fiche sera soumise à signature des responsables juridiques de l'élève.

VOTE :

Votants : 17

POUR 17

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- **COMPTE FINANCIER : bilan exercice 2018**

Analyse de gestion de la Gestionnaire

Le compte financier est un compte rendu d'exécution de l'année écoulée soit l'année 2018.

Le compte-rendu de gestion mesure les écarts entre les prévisions budgétaires et leurs réalisations.

Il permet de déterminer le résultat de l'exercice passé.

Introduction de la notion d'amortissement, considérée comme une charge qui impacte le résultat de l'exercice.

Examen des recettes et des dépenses de chaque service pour déterminer un premier résultat de l'exercice.

Ensuite examen des stocks et des réserves immobilisées afin de dégager le fonds de roulement du collège ou plus exactement sa variation. (Voir **annexe N°1** : compte rendu de gestion)

AP Service Activités pédagogiques : -3987.96€ (- 1408.90€ en 2017)

Dans ce service, il y a les crédits d'enseignements, les crédits globalisés (manuels scolaire, sorties, voyage et les subventions allouées soit par le département soit par l'état et les dons).

Recettes = 75 712.40€

Dépenses = 79 700.36€

Représente 47.72% du budget de l'établissement

ALO Service Administration et Logistique -16 290.18€ (+335.00€ en 2017)

Recettes = 64 304.50€

Dépenses = 80 594.68€

Dont amortissement : + 3424.04€

Augmentation stock FUEL : 1547.71€

Augmentation stock GAZ : 787.71€

Représente 48.26% du budget (consommations énergétiques, contrats de maintenance, les fournitures administratives, l'entretien et la sécurité)

SBN Service des Bourses Nationales 0€

Recettes = 12 184€ pour 67 élèves boursiers (16.26% de notre effectif)

Dépenses = 12 184€

VE Service Vie de l'Elève 0€

Recettes = 6 696.85€

Dont fonds sociaux : 2376.85€ pour aider 15 élèves

Dont aide à la restauration = 4320€

Dépenses = 6 696.85€

SRH Service Restauration et Hébergement -3 755.99€ (- 8523.17€ en 2017)

Recettes = 196 146.62€

Dont recettes élèves : 176 467€ (43 969 repas) 89,96% des recettes

Dont recettes commensaux : 17 924.68€ (4767 repas) : 9.14% des recettes

Dont recettes dégradations SRH : 473.32€ (669.90€ en 2017)

Dont autres recettes : ancienne créance huissier : 434.90€

Dont autre recette Cd53 pour remboursement repas agents : 743.04€

Dépenses = 199 902.61€

Diminution du stock denrées : 751.09€

DBM pour l'année 2018 : 3000€ pour achat de matériel en cuisine.

Pour conclure, le résultat de l'exercice 2018 s'élève à - 24 034.13€.

LE FONDS DE ROULEMENT

Les réserves disponibles en 2017 étaient au service général de **70 125.79€** :

Le résultat de gestion du service général pour 2018 est de

-14 518.68€-amortissement réel 3424.04€ + stock de fluide -2335.42€ soit des réserves suite au compte financier 2018 pour le service général de **59 733.32€** (80 011.46€ en 2017) soit **-20 278.14€**

Les réserves disponibles en 2017 étaient au service restauration de **36 986.57€** :

Le résultat de gestion du service restauration 2018 est de - 4507.08€ malgré un prélèvement sur fond de réserve pour investir dans du matériel, à cela s'ajoute le stock de denrée au 31 décembre 2018 de +751.09€ soit des réserves au service restauration suite au compte financier 2018 de **38 480.93€** (2017 : 42 236.92€) soit **-3755.99€**.

Réserves 2018 : 98 214.25€

Fonds de roulement 2018 (sans les biens immobilisés) : 97 847.25€.

Ce qui représente pour le service général : 120 jours de fonctionnement et pour le service restauration 58 jours de fonctionnement sur 365 jours or le collège ne fonctionne réellement que 270 jours (pour tenir compte des vacances et week-end) soit réellement 94 jours de fonctionnement.

La parole est alors laissée à Mme. GONTIER. L'agent comptable qui développe l'analyse financière du compte financier 2018 du collège de Misedon (voir annexe n°2)

- Présentation de l'agence comptable Réaumur : 6 EPLE, 1 agent comptable assisté de 2 personnes.
- Le compte financier pour une certification des comptes.

L'agent comptable et le chef d'établissement proposent le versement sur un compte de réserve unique

Question posée sur l'intérêt d'un compte unique // explications relatives à RCBC. Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat compte financier sur un compte unique de réserve. Résultat global : -24 034.13€ (résultat SG : -20 278.14€ et résultat SRH : -3755.99€).

Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 comme énoncé ci-dessus

VOTE :

Votants : 17

POUR 17

CONTRE 0

ABSTENTION 0

FONDS DE ROULEMENT-FdR

La notion de fonds de roulement représente la différence entre les ressources stables (capitaux, réserves disponibles, subventions) et les emplois stables (biens immobilisés). Cela traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine. Même s'il s'en rapproche, le fonds de roulement ne peut être assimilé aux réserves disponibles.

Fond de roulement au 31/12/2017 : 118 457.34€
Apport année 2018 : -20610.09€
Total fond de roulement 2018 : 97 847.25€

Au 31/12/2018, le FdR s'élève à 97 847.25€ et représente comptablement 94 jours de fonctionnement.

LES RESERVES DISPONIBLES (Analyse des réserves non obligatoire mais présentée)

Réserves SG = 59 733.32€

Réserves SRH = 38 480.93€

Vote du compte financier 2018 /

ARRET DES COMPTES 2018 AUX VOLUMES DES DEPENSES ET RECETTES EXPLIQUES

Dépenses 379 078.50€

Recettes 355 044.37€ ceci sans réserve

Solde de la trésorerie au 31/12/18 : 124 8140,90 €

VOTE :

Votants : 17

POUR 17

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- Comptes consolidés 2018 (annexe n°3)

Le tableau des comptes consolidés demandé par le Conseil. Départemental n'a pas été évoqué auprès des membres du conseil d'administration mais il retrace complètement l'utilisation des dotations et subventions telles qu'évoquées lors de l'explication de gestion du compte financier 2018 (annexe jointe).

-VOTE ATELIER ARTISTIQUE 2019-2020 :

Un atelier artistique « chœur en scène » existe au collège depuis maintenant 7 ans. Cette année encore, il a débuté au mois de septembre. Cet atelier, pris en charge par M. Monceaux allie chant, danse et musique.

Le collège recevra pour les enseignants impliqués une IMP-DAAC (Indemnité de Mission Particulière Direction Académique aux Affaires Culturelles) au taux forfaitaire annuel de 1250€ pour l'animation de cet atelier et mobilisera une IMP-collège (1250€) destinée à reconnaître les professeurs impliqués dans le projet.

D'autre part, le collège recevra une subvention de la DRAC destinée à la rémunération des intervenants pour cet atelier d'un montant de 1500€ et une autre subvention du CD53 d'un montant de 1050€ pour soutenir ce projet pédagogique de grande ampleur.

Je vous demande donc de bien vouloir voter pour cet atelier afin que ces fonds soient validés en budget 2020.

Budget global de 7000€ dont une participation du collège à hauteur de 500€. Monsieur Monceaux, le porteur du projet, explique aux membres du CA le montage financier et présente toutes ces excuses pour le document initial qui était erroné. Un nouveau document a été envoyé aux différents partenaires pour rectification du budget initial.

Pour information : représentations 2019 : 19 & 20 Juin.

VOTE :

Votants : 17

POUR 17

CONTRE 0

ABSTENTION 0

QUESTIONS DIVERSES :

Concernant la mise en place d'un abri vélos suite aux travaux pour la nouvelle entrée élèves du collège, la demande a été renouvelée auprès des services de la direction des bâtiments. Un mail nous a été envoyé pendant les congés d'avril pour nous annoncer qu'il y aura bien un abri en bois remis en place courant juin. La commande est validée par le CD53.

M. Poirier salue le Conseil Départemental pour l'aménagement d'un lieu aménagé pour le CVC.

Loi Egalim doit être mise en place en octobre 2019. Le service restauration travaille déjà dessus.

Echanges des parties prenantes (M. MARCO, Mme GAUTHIER, M. POIRIER, M. TUFFERY), relatifs à la différence à trouver entre accompagnement éducatif alimentaire, nutritif, en prise avec le développement durable (entre autres liens à trouver avec la candidature E3D du collège, déposée en mars auprès de l'académie) et militantisme contraire à l'objet d'un EPLE, particulièrement dans un contexte de ruralité et d'agriculture.

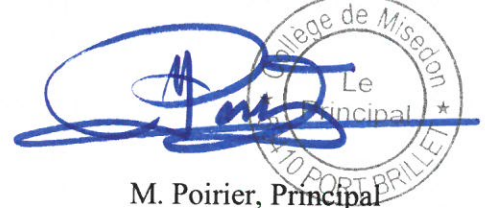
L'ordre du jour n'appelant plus de remarque, la séance est levée à 20h12.

Le secrétaire de Séance

A blue ink signature of Mme Blain is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Collège de Misedon" at the top and "PORT BRILLET" at the bottom, with two stars on either side.

Mme Blain, Principale Adjointe

Le président de Séance

A blue ink signature of M. Poirier is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Collège de Misedon" at the top, "Le Principal" in the center, and "PORT BRILLET" at the bottom, with two stars on either side.

M. Poirier, Principal